



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

Dans le bulletin :

- *L'analyse de la CCA du Budget fédéral de 2005 maintenant disponible*
- *Bev Oda, du Parti conservateur, réagit au dernier appel à l'action*
- *Le discours de la ministre Frulla sur la souveraineté culturelle canadienne*

L'ANALYSE DE LA CCA DU BUDGET FÉDÉRAL DE 2005 MAINTENANT DISPONIBLE

Ottawa, le 12 mai, 2005 - La Conférence canadienne des arts (CCA) désire annoncer que son analyse approfondie annuelle du budget fédéral est disponible sur son site Web en français comme en anglais. Veuillez visiter l'adresse :

<http://www.ccarts.ca/fr/advocacy/publications/policy/index.html#Analyses>

Intitulée « **Un avenir avec lendemain** », en référence au renouvellement du programme essentiel de financement culturel qu'est *Un avenir en art*, l'analyse de la CCA du budget de 2005 contient certaines nouvelles bien accueillies dans le secteur et tente de faire le lien entre la répartition budgétaire et les orientations politiques du gouvernement fédéral. De plus, l'analyse n'hésite pas à poser les questions qui s'imposent lorsque des écarts sont constatés; manifestement, cependant, le document est maintenant rejeté dans l'ombre de l'élection fédérale qui se profile à Ottawa.

« **Un avenir avec lendemain** » examine le niveau général de financement fédéral du ministère du Patrimoine canadien, des organismes culturels et des sociétés d'État; les changements apportés à l'organisation et au financement au sein du ministère; le financement fédéral de programmes clés dans l'ensemble du secteur des arts, du patrimoine et des industries culturelles et les développements dignes de mention pour le secteur.

L'analyse offre aux membres ainsi qu'aux responsables des politiques et aux décideurs des observations concernant :

- o Une " vue d'ensemble « des niveaux de financement des arts, de la culture et du patrimoine, c.-à-d. : Où va l'argent? Quelles incidences l'examen des dépenses aura-t-il sur le secteur? Comment les programmes particuliers fonctionnent-ils?
- o Un examen détaillé des questions, tendances, défis et opportunités cruciaux en matière de financement, sur une base sous-sectorielle, avec des renvois à des programmes spécifiques.
- o Les changements récents apportés au financement et à l'organisation au sein du ministère du Patrimoine canadien.
- o Les derniers développements au sein du secteur dans des domaines autres que le financement fédéral, entre autres : la Stratégie des compétences en milieu de travail, la réforme du droit d'auteur, le Conseil canadien sur l'apprentissage et la Commission sur l'examen des normes de travail fédérales.

Pour en savoir plus:
Kathleen McManus
Agente des
communications
804 - 130, rue Albert
Ottawa (ON) K1P 5G4
(613) 238 3561 x11
tlc.: (613) 238 4849
info@ccarts.ca
www.ccarts.ca

23/05

SVP affichez et(ou) faites circuler. Si vous reproduisez en tout ou en partie le contenu des bulletins de la CCA, SVP précisez la source.



L'analyse du budget 2005 de la CCA a relevé plusieurs faits importants, entre autres :

- o Un engagement de 860 millions de dollars sur cinq ans pour le renouvellement d'*Un avenir en art* jusqu'en mars 2010.
- o Un niveau relativement stable de financement fédéral pour le secteur des arts, de la culture et du patrimoine, accompagné d'une baisse modeste du financement de certains programmes, organisations et organismes dans l'ensemble du secteur.
- o L'incertitude entourant l'engagement financier déjà mentionné pour *Un avenir en art* en cas d'élection fédérale.
- o L'incertitude entourant les répercussions pour le secteur culturel de la réaffectation et de l'examen des dépenses.
- o La façon dont Patrimoine canadien a entrepris une restructuration de son cadre de gestion en reformulant la manière dont il conçoit les résultats politiques clés, les activités des programmes et la relation entre les résultats et les activités.

Dans l'ensemble, malgré les secteurs potentiels d'inquiétude, le budget témoigne de l'ampleur et du succès des efforts de défense et de promotion des membres de la CCA au cours de la dernière année. Malheureusement, tel que mentionné dans le dernier Bulletin de la CCA (se reporter au Bulletin de la CCA 22/05, « APPEL À L'ACTION » - La plaidoirie préélectorale de la CCA commence à prendre forme), l'environnement politique actuel à Ottawa et la probabilité croissante d'une élection fédérale anticipée rendent quelque peu incertain l'avenir du budget fédéral de 2005.

LA PORTE-PAROLE DU PARTI CONSERVATEUR AU PATRIMOINE CANADIEN RÉAGIT À L'APPEL À L'ACTION DU BULLETIN DE LA CCA 22/05

De plus, la CCA a reçu le 9 mai une lettre de la porte-parole du Parti conservateur au Patrimoine canadien, Mme Bev Oda, articulant sa position ainsi que celle de son parti relativement à l'avenir du soutien financier fédéral au secteur des arts, de la culture et du patrimoine. La lettre de Mme Oda a été reçue par courriel et le texte intégral est disponible pour consultation à l'adresse : <http://www.ccarts.ca/fr/documents/BevOdaletter.pdf> **

(Ce texte est disponible seulement en anglais)**

Mme Oda a écrit : « Je désire affirmer clairement que le Parti conservateur honorera tous les engagements pris dans le budget en faveur des industries culturelles même si le budget n'est pas adopté. Et, en ce qui concerne vos préoccupations quant aux financements des infrastructures, Stephen Harper a déclaré, dans une lettre ouverte datée du 6 mai 2005 et adressée aux municipalités canadiennes : « Je désire réaffirmer aux représentants municipaux à travers le Canada que, même si le budget n'est pas adopté, le financement promis des infrastructures ne sera aucunement en péril sous un gouvernement conservateur ». Et il ajoute : « ...ce financement sera disponible au cours du présent exercice financier ».

Mme Oda a aussi remarqué : « Vous soulignez que ' le plus clair de la dernière année a été consacré à des efforts de promotion afin d'obtenir l'appui unanime des partis politiques fédéraux du Canada au renouvellement et à la prolongation de *Un avenir en art* '. Comme vous le savez, c'est moi qui, en qualité de membre du Comité permanent du patrimoine canadien, ai présenté la motion demandant à la Ministre d'indiquer à la communauté culturelle avant la



pause de Noël quelles étaient ses intentions quant au renouvellement de Un avenir en art. Elle l'a fait quelques jours plus tard. Je l'ai fait au nom du Parti conservateur qui croit qu'il est déraisonnable de garder la communauté culturelle toute entière dans l'expectative quand la planification de l'année prochaine ou des années prochaines est en cours ».

LA MINISTRE FRULLA ÉNONÇE UN PROGRAMME EN SEPT POINTS POUR LA SOUVERAINETÉ CULTURELLE CANADIENNE

Le 9 mai, l'honorable Liza Frulla, ministre du Patrimoine canadien, s'est présentée devant le Canadian Club de Toronto pour un dîner-causerie. Dans une allocution intitulée « *Notre identité à l'image de notre culture* », la ministre Frulla s'est décrite comme une « citoyenne pour qui la culture est une grande passion » et a déclaré qu'il « faut nourrir la culture, y investir, se battre pour elle et la célébrer ». Pour y arriver, elle a énoncé un programme en sept points pour la souveraineté culturelle du Canada :

1. Un appui financier accru pour les arts et les industries culturelles canadiennes, y compris le Conseil des Arts du Canada.
2. La protection de la propriété intellectuelle dans un cadre international du droit d'auteur solide et applicable fondé sur la loi.
3. La réforme des politiques du Canada en matière de musées et d'archives.
4. Veiller à ce que le gouvernement fédéral respecte ses engagements envers les provinces et les territoires afin qu'ils puissent offrir à leurs étudiants l'occasion d'apprendre leur seconde langue officielle.
5. Le renouvellement des relations avec les peuples autochtones et la préservation des langues et de cultures autochtones.
6. Le renforcement de la capacité du Canada en radiodiffusion en :
 - a. examinant les politiques et règlements du CRTC;
 - b. repensant le rôle de la SRC et des radiodiffuseurs privés;
 - c. relevant les défis posés par la télévision à haute définition;
 - d. conservant la propriété entre des mains canadiennes.
7. La protection de la diversité mondiale et culturelle en jouant un rôle de leadership au sein de l'UNESCO et en articulant une nouvelle convention internationale qui garantirait le droit des États de prendre des mesures pour soutenir les artistes et les créateurs de toutes les formes d'expression culturelle.

Son allocution a traité de sa croyance à l'effet que les industries culturelles du Canada étaient essentielles à notre identité en tant que Canadiens et des raisons pour lesquelles nous devons protéger notre souveraineté culturelle dans un monde quotidiennement transformé par les technologies, les communications et la mondialisation.

Le texte intégral de l'allocution de la ministre est disponible à l'adresse :
http://www.canadianheritage.gc.ca/pc-ch/min/discours-speech/2005-05-09_f.cfm